

**Service Questure  
Bureau du conseil municipal**

**Compte-rendu  
de la séance du conseil municipal  
du 06 octobre 2008**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**LE SIX OCTOBRE DEUX MILLE HUIT**, le conseil municipal s'est réuni en séance publique, dans l'enceinte de la Halle Clémenceau, 40, Boulevard Clémenceau – 38000 Grenoble, sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du 30 septembre 2008.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 59  
Monsieur Michel DESTOT, Maire, assure la présidence.

La feuille des présents est émarginée par :

M. Michel DESTOT - M. Jérôme SAFAR - Mme Marie-José SALAT -  
M. Philippe de LONGEVIALLE - Mme Florence HANFF - Mme Marie-France MONERY -  
M. Alain PILAUD - Mme Geneviève FIORASO - Mme Monique VUAILLAT -  
M. Jacques CHIRON - Mme Eliane BARACETTI - M. Patrice VOIR - Mme Marie-Claire NEPI  
- M. Paul BRON - M. Georges LACHCAR - M. Olivier NOBLECOURT -  
M. Abderrahmane DJELLAL - Mme Sylvie DRULHON - Mme Laure MASSON -  
M. Bernard BETTO - Mme Hélène VINCENT - M. Stéphane SIEBERT -  
Mme Béatrice DOUTRIAUX - M. Morad BACHIR-CHERIF - Mme Aline BLANC-TAILLEUR  
- M. Pascal GARCIA - Mme Christine CRIFO - M. Farid DERBAL - Mme Céline DESLATTES  
- M. Jean-Michel DETROYAT - Mme Bity DIENG - Mme Linda EL HADDAD -  
M. Stéphane GEMMANI - M. Eric GRASSET - Mme Michèle JOSSERAND -  
M. Gildas LAERON - M. Jean-Philippe MOTTE - Mme Hakima NECIB - M. Serge NOCODIE  
- Mme Eléonore PERRIER - Mme Camille PLET - Mme Ariane SIMIAND -  
M. Jacques THIAM - M. Henri BAILE - Mme Nathalie BERANGER - Mme Marguerite BON -  
Mme Bernadette CADOUX - M. Matthieu CHAMUSSY - M. Fabien de SANS NICOLAS -  
Mme Pascale MODELSKI - M. Olivier ROUX - M. Hervé STORNY - M. Olivier BERTRAND  
- Mme Maryvonne BOILEAU - Mme Gwendoline DELBOS-CORFIELD -  
Mme Marina GIROD DE L'AIN - M. Gilles KUNTZ - M. Hakim SABRI.

Absente ayant donné pouvoir :

Mme Gisèle TAVEL donne pouvoir à M. Patrice VOIR de 19h40 à 22h00.

Secrétaire de séance : Mme Camille PLET.

**DELIBERATION N° 1 - (E 001)** - Candidature de Grenoble à l'organisation des Jeux Olympiques et paralympiques d'Hiver de 2018.

Interviennent : M. le Maire, M. SIEBERT.

M. le Maire suspend le déroulement de la séance du Conseil municipal et donne la parole à :

M. David SMETANINE, quadruple médaillé d'or et d'argent aux jeux paralympiques de Pékin 2008

M. Jacques GUILLOT, Président de l'Association des Maires des stations de l'Isère, Maire de Chamrousse

M. Gilles DUMOLLARD, Président de l'Association PRO JO Grenoble 2018, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble

M. Géo PERLI, Président du Conservatoire Observatoire Laboratoire des Jeux Olympiques de Grenoble

M. Guy MARGOTTON, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Isère

M. Gilles MOULIN, Vice-Président de la Communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole, délégué aux grands équipements, aux espaces naturels et de loisirs, et à la candidature aux Jeux Olympiques

M. Didier RAMBAUD, Vice-Président du Conseil général de l'Isère, chargé de la jeunesse, des sports, de l'Isère olympique et de l'Isère numérique

M. le Maire reprend le déroulement de la séance du Conseil municipal et donne la parole à :

M. DJELLAL, M. de SANS NICOLAS, Mme DELBOS-CORFIELD, M. de LONGEVIALLE, Mme NECIB, M. CHAMUSSY, M. VOIR, M. SABRI, Mme MODELSKI, M. GEMMANI, M. LACHCAR.

Un amendement est présenté par M. SIEBERT. Celui-ci est adopté –  
Ne prennent pas part au vote : 6 "Ecologie & Solidarité - Groupe des éluEs Verts, Ades, Alternatifs" -  
Pour : le reste.

**Le Conseil municipal décide :**

**- de déposer auprès du Conseil national olympique et sportif français la candidature de la ville de Grenoble pour l'organisation des XXIIIe Jeux Olympiques et Paralympiques d'Hiver de 2018 ;**

**- d'autoriser Monsieur le Maire à engager toute démarche relative à ce dépôt de candidature.**

**Délibération : Adoptée**

**Contre : 6 "Ecologie & Solidarité - Groupe des éluEs Verts, Ades, Alternatifs" - Pour : le reste.**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.**